

Résidence FOURMONT

Herblay-sur-Seine

La résidence dispose de 126 studios équipés de 19 m² et de 6 T1 bis de 30 m² (possibilité de colocation).

www.logifac.fr

2 impasse Etienne
Fourmont
95220 Herblay-sur-Seine

LOGIFAC VOUS APporte toutes les garanties nécessaires à votre installation

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

126 studios équipés de 19 m²
6 T1 bis de 30 m² (possibilité de colocation).

Loyer/mois à partir de
436,02 €

Loyer CC pour le logement 24 (19,17m²).
(Dont 67 € de charges locatives, hors TEOM et électricité.)

Consommations énergétiques indicatives : catégorie D
Gaz à effet de serre : catégorie B

Organismes en partenariat exclusif



Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement (APL) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Badge Vigik



Parking **



Coworking



Équipé



Meuble



Aspirateur

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, WC.
- La pièce principale meublée : lit, bureau, chaise, table de chevet, penderie.
- Les T1 bis sont équipés de 2 lits et de 2 bureaux.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur, placard de rangement.

Photo de l'intérieur des logements

Les provisions sur charges incluent :

- La consommation d'eau froide et d'eau chaude du studio.
- La mise à disposition des équipements collectifs.
- L'entretien journalier des parties communes.
- Les frais d'électricité et d'eau des parties communes.
- Les frais d'entretien d'ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage et électricité).
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- Les frais d'accès à Internet.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible auprès de l'intendant(e)).

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : laverie**, salle de travail, Wifi**, parking**, aspirateur libre service, table de ping-pong.

*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

**Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

Située à 10 minutes à pied du centre-ville d'Herblay-sur-Seine, la résidence étudiante est à proximité de commerces (boulangerie, pharmacie, alimentation), ainsi que de la poste, du théâtre, du conservatoire, de la bibliothèque, de la piscine, de stades et de la clinique opticiens).

La résidence est proche des transports en commun et de la gare SNCF qui permettent un accès direct et rapide aux écoles, aux universités de Cergy Pontoise et au centre de Paris en 30 min.

